



L'ACTUALITÉ

CONJONCTURE : UNE FIN D'ANNÉE 2025 ENCORE DIFFICILE POUR L'ARTISANAT DU BÂTIMENT MALGRÉ DES SIGNAUX ENCOURAGEANTS

Après une année 2025 en négatif, la reprise semble à portée de main...si seulement l'État intégrait la rénovation dans ses politiques publiques et redonnait confiance aux ménages avec des mesures stables et adaptées à leurs contraintes !

À la fin de l'année 2025, l'artisanat du bâtiment a évolué dans un contexte contrasté. Certains indicateurs laissent entrevoir les conditions d'un redémarrage progressif de l'activité mais la dynamique globale demeure fragile. La confiance des ménages reste dégradée et les incertitudes politiques persistantes, notamment autour de la pérennité et des modalités des aides à la rénovation, continuent de freiner les décisions d'engagement de travaux. Ces éléments pèseront encore sur les perspectives de reprise en 2026.

L'année 2025 se sera terminée comme la précédente : avec un recul d'activité. Ainsi, l'an dernier, l'activité en volume s'est contractée de 3,8 %, un recul proche de celui observé en 2024. Cette dégradation est toujours marquée dans la construction neuve, qui enregistre un repli de -7 % sur l'année, un peu moins sévère donc que celui de l'année précédente. L'entretien-amélioration affiche également un recul, à hauteur de 1,6 % sur l'année, tout comme les travaux de rénovation énergétique des logements qui diminuent encore de 1,5 %, confirmant l'incapacité de ce segment à retrouver l'air dont il a besoin.

Toutefois, la fin de l'année a été marquée par un ralentissement sensible du rythme de la baisse. Au quatrième trimestre 2025, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment a reculé de 2 % par rapport au même trimestre

de l'année précédente, après une baisse plus prononcée de 3,5 % au troisième trimestre. L'entretien-amélioration a continué de diminuer au même rythme qu'au trimestre antérieur (-1,5 %), tandis que les travaux de rénovation énergétique des logements stagnent toujours à un niveau de baisse identique à celui observé depuis le quatrième trimestre 2024 (-1,5 %). La construction neuve reste le principal facteur de contraction, mais, l'ampleur de cette contraction a été divisée par deux (3 % contre 6 % au trimestre précédent) et, paradoxalement, c'est grâce à l'amélioration de ce segment que l'ensemble de l'activité limite son recul au cours du dernier trimestre 2025.

- 3,8 %
C'est le recul de l'activité des entreprises artisanales du bâtiment en 2025 par rapport à 2024

Malgré tout, tout n'est pas noir. Une nouvelle dynamique apparaît du côté des marchés immobiliers. Les autorisations de construire progressent nettement, avec 378 800 autorisations délivrées, en hausse de 13,5 % sur les douze derniers mois. Les mises en chantier

repartent également à la hausse, atteignant 272 700 unités, soit une augmentation de 4,8 %. Le marché de l'ancien montre lui aussi des signes de reprise, avec une progression de 11,3 % des ventes cumulées sur un an, pour s'établir à 929 000 transactions.

Cette amélioration est soutenue par une forte reprise des crédits à l'habitat. Sur les huit premiers mois de l'année 2025, les crédits accordés progressent de 40 % par rapport à la même période un an plus tôt, renforçant la capacité des ménages à concrétiser leurs projets immobiliers et, à terme, à engager des travaux.

Du côté des entreprises artisanales, la capacité d'activité à court terme s'améliore également. Le carnet de commandes représente en moyenne 77 jours de travail, marquant la deuxième progression observée depuis 2022 et retrouvant un niveau comparable à celui du troisième trimestre 2023. Cette évolution contribue à stabiliser les perspectives immédiates, même si les tensions financières demeurent pour une partie des entreprises.

Ainsi, 17 % d'entre elles déclarent encore un besoin de financement, une proportion en baisse par rapport au trimestre précédent. Ce besoin est principalement lié à la diminution de l'activité et à l'allongement des délais de paiement de la clientèle. Dans le même temps, le solde d'opinion sur les marges est moins mauvais que précédemment. Bien qu'il reste

négatif, la part des entrepreneurs déclarant une hausse de leurs marges progresse de trois points, traduisant un léger desserrement des contraintes économiques.

Enfin, le marché de l'emploi montre des signes d'inflexion. Au cours du second semestre 2025, la proportion d'entreprises cherchant à recruter augmente pour la première fois depuis la fin de l'année 2023, atteignant 19 %. Cette évolution, encore modeste, suggère néanmoins une amélioration progressive des anticipations des chefs d'entreprise.

Dans l'ensemble, la fin de l'année 2025 se

caractérise par une activité toujours en recul mais la dégradation ralentit nettement. Les signaux positifs observés sur les ventes, le crédit et les carnets de commandes constituent des éléments favorables, sans pour autant lever les incertitudes structurelles qui continuent de peser sur la confiance et sur les perspectives de reprise à moyen terme. Autrement dit, on n'est pas loin d'une reprise. La reprise dans le neuf démontre qu'un accompagnement des politiques publiques permet de dynamiser les marchés. La politique du logement doit marcher sur ses deux pieds et il faut maintenant que ces politiques

publiques se tournent vers la rénovation. La CAPEB attend du ministre du Logement qu'il tienne ses engagements pour engager l'accès au RGE par la VAE et par l'audit chantier et pour mettre en place un parcours de rénovation par étape dans le cadre du dispositif MaPrimeRénov'. Des points sur lesquels le Président de la CAPEB est revenu lors de la conférence de presse qu'il a tenue ce mercredi 21 janvier.

[**Lire la suite et consulter la note de conjoncture sur ARTUR.**](#)

ÉCONOMIE

→ UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC TOYOTA

Vendredi dernier, le Président de la CAPEB a signé un accord de partenariat avec Toyota. Aux termes de ce contrat de partenariat, Toyota France s'engage à élaborer des offres commerciales avec la CAPEB et Béranger Développement et à proposer aux entreprises artisanales du bâtiment adhérentes à la CAPEB des offres ponctuelles privilégiées sur les produits ou services Toyota à travers le réseau agréé de Concessionnaires Toyota participant.



→ TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES LOGEMENTS : PEUT MIEUX FAIRE !

Le dernier état des lieux réalisé par l'ADEME concernant la transition écologique du bâtiment montre que le secteur du bâtiment progresse vers des pratiques plus durables, mais à un rythme encore insuffisant pour atteindre les objectifs de neutralité carbone et de transformation écologique souhaités. Seulement un peu plus de 226 000 logements ont été rénovés en profondeur alors qu'il serait nécessaire d'en rénover entre 550 et 600 000 chaque année pour atteindre les objectifs climatiques. Les artisans ont donc un fort potentiel d'activité, à condition bien sûr que le marché ne soit pas capté par de gros opérateurs intéressés par l'appât d'un marché aidé.

En septembre 2025, 148 451 rénovations par gestes avaient été réalisées et 77 650 rénovations d'ampleur. L'Anah a précisé que les rénovations d'ampleur ont représenté 2,2 Md€ d'aides sur les 3 premiers trimestres 2025, pour 3,3 Md€ de travaux générés, et que ces aides ont profité à 42 649 propriétaires occupants, 4 964 propriétaires bailleurs et 30 037 logements en copropriétés. Les rénovations par gestes ont bénéficié de 473 M€ d'aides et généré 1,9 Md€ de travaux. Les bénéficiaires étaient surtout des propriétaires occupants (142 964) et par ailleurs des propriétaires bailleurs (5 487). 142 693 demandes d'aides pour un mono geste ont été déposées au cours des neuf premiers mois de l'année.

2,68 MD€

C'est le montant des aides MaPrimeRénov' accordées à fin septembre 2025

S'agissant de la construction neuve, l'ADEME constate que la RE2020 impose des performances minimales ambitieuses, ce qui stimule la demande pour des techniques et matériaux durables. Une tendance de nature à favoriser le savoir-faire des artisans tout comme la hausse de l'usage de bois et d'autres matériaux écologiques. Quant aux énergies renouvelables, la progression des installations, et notamment des pompes à chaleur et des équipements



solaires, constitue aussi un marché en expansion. D'ailleurs, les installations de PAC représentent une part conséquente de MaPrimeRénov' (43 000 installations) tout comme les poêles à granulés (33 000). De belles perspectives donc, qui sont toutefois freinées par des coûts élevés, une complexité réglementaire persistante, et une politique publique instable.

→ RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT POINT P CEDEO

Ce 20 janvier, la CAPEB a renouvelé ses accords de partenariat avec CEDEO et Point P. L'objectif est d'accompagner, conjointement avec la CAPEB, les entreprises artisanales du bâtiment sur le marché de la rénovation énergétique et sur le marché de l'accessibilité et du maintien à domicile. Ces deux conventions qui datent maintenant de 2014 et 2016, sont désormais tripartites, incluant HB Développement.



Aux termes de ce partenariat, POINT P, propose aux jeunes artisans (entreprises de moins de 2 ans et chefs d'entreprise de 30 ans ou moins) d'adhérer à la CAPEB pour bénéficier de nos services (conseils juridiques, formations, accompagnement aux dossiers RGE...) en prenant en charge la première année d'adhésion à la CAPEB dont le montant est remboursé sous forme de bon d'achat POINT P. CEDEO prendra également en charge partiellement l'adhésion à la CAPEB et adressera ses clients aux CAPEB départementales tant pour leurs dossiers RGE que pour leurs besoins de formation sur l'accessibilité et le maintien à domicile.

MÉTIERS

→ THIERRY TOFFOLI RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA MAÇONNERIE ET DU CARRELAGE

Après un tour de table des conseillers sur l'activité et la conjoncture, l'équipe des Métiers de la Maçonnerie et du Carrelage a fait un état des lieux des rénovations de diplômes en cours ainsi que sur le déploiement du CQP Chapiste. Le Président et les conseillers ont ensuite travaillé au programme des Rencontres des Métiers du Bâtiment qui se tiendront à Marseille du 24 au 26 juin prochains. Ils ont par ailleurs fait le point sur les partenariats de Béranger Développement qui intéressent plus particulièrement les maçons carreleurs, puis ils ont dressé un bilan d'étape des études métiers en cours avec l'IRIS-ST et l'OPPBTP sur l'approvisionnement des chantiers et les conditions de travail du dallagiste. La réunion s'est poursuivie par un examen de tous les sujets techniques

et en particulier les révisions de NF DTU en cours (26.1-Travaux d'enduits de mortiers (P15E), 20.1-Murs en maçonnerie de petits éléments), le Patrimoine et les matériaux biosourcés, l'assemblée générale d'Essor durable et l'assainissement non collectif

pour ce qui concerne les maçons, et par un retour sur la réunion de dépouillement du NF DTU 26.2-Chapes et dalles à base de liants hydrauliques, le groupe de travail sur les chapes à prises rapides pour la partie carrelage.



→ WEBINAIRE : CONNAÎTRE ET UTILISER LE REEF ET LE PORTAIL BATIPEDIA

La CAPEB nationale propose un webinaire le **mardi 27 janvier de 10h30 à 12h00** afin de présenter le portail BATIPEDIA et le REEF. Ce webinaire, qui sera animé avec le CSTB, s'adresse aux Secrétaires généraux, aux membres de la Communauté des Animateurs Métiers et à tous les

collaborateurs référents CAPEB d'une licence BATIPEDIA.

À cette occasion, un rappel des objectifs et du contenu du partenariat entre la CAPEB et le CSTB sera proposé ainsi qu'une présentation du portail Batipedia et du contenu du REEF. Une démonstration

de cas d'usage, du point de vue de l'utilisateur et de l'adhérent CAPEB, sera également proposée au cours de ce webinaire. À noter dans vos agendas ! [En savoir plus sur ARTUR.](#)

SOCIAL

HEURTS ENGINS/PIÉTONS SUR CHANTIER : LA NOUVELLE CAMPAGNE DE L'OPPBTP

L'OPPBTP déploie une campagne nationale de prévention spécifiquement dédiée au risque de heurts entre engins et piétons, un des risques majeurs sur les chantiers qui représente chaque année 10 à 20 accidents graves ou mortels dans le secteur du BTP en France. Depuis le 15 janvier et jusqu'au 14 mars 2026, cette campagne véhicule un message fort et sans concession : « Le chantier c'est pas un crash test », une accroche destinée à interroger et rappeler que la sécurité ne doit jamais être mise à l'épreuve.

De fait, cette campagne vise à renforcer la prise de conscience de ce risque auprès de tous les acteurs du chantier : employeurs, encadrants, compagnons, maîtres d'ouvrage et met l'accent sur plusieurs leviers : le facteur humain (vigilance accrue, sensibilisation aux comportements à risque, organisation de zones piétonnes sûres, communication lors des manœuvres) ; l'organisation du chantier (plans de circulation clairs, séparation des flux engins/piétons, gestion sécurisée des accès) et les solutions techniques appropriées

(aides à la conduite (caméras, détecteurs), signalisation réfléchissante, équipements de protection individuelle, entretien des engins). Pour engager les équipes sur le terrain, l'OPPBTP incite les entreprises à animer un « 1/4 d'heure sécurité » sur ce thème, en utilisant des modules vidéo ou supports dédiés, à participer au challenge national « #HEP2026 » et à partager leurs actions sur les réseaux sociaux et recevoir une attestation de participation. Des webinaires et formations dédiés à

la prévention des heurts engins/piétons seront proposés aux entreprises pendant toute la durée de la campagne ainsi que des événements régionaux et ateliers pratiques (angles morts, manœuvres, retours d'expérience...). La CAPEB, et les autres acteurs du BTP, soutient évidemment cette campagne menée avec l'appui de la Direction Générale du Travail, de l'Assurance Maladie et des Services de prévention et de santé au travail (SPST).



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

CESE

Le Groupe de l'Artisanat et des Professions libérales que Jean-Christophe Repon présidait ce lundi a évoqué les points à l'ordre du jour du Bureau, notamment la préparation du bilan de fin de mandature des Commissions, la validation du projet de résolution du groupe de travail sur les quartiers urbains populaires et le calendrier des prochaines plénières.

PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB a signé mardi le renouvellement des conventions de partenariat que nous avons avec Point P et CEDEO (voir notre rubrique Économie). Thierry Ravon, Jean-Claude Rancurel, Yann Danion et Christophe Bellanger participaient à cette signature aux côtés du Président confédéral.

RÉSEAU



En amont de la conférence de presse, le Président avait souhaité l'organisation d'une visio avec le Réseau afin de lui présenter en avant première les derniers chiffres de la conjoncture et faire un point sur l'avancée de nos propositions. Une opportunité pour recueillir le sentiment des responsables départementaux sur la situation économique de l'Artisanat du bâtiment dans leurs territoires. Jeudi, il a pu échanger avec les responsables de la CAPEB Loire Atlantique.



PRESSE

Le Président de la CAPEB tenait mercredi une conférence de presse pour présenter les derniers éléments de la conjoncture, en l'occurrence, le bilan de l'année 2025 et les tendances en ce début d'année. Une occasion de revenir sur les propositions de la CAPEB qui sont actuellement soumises à l'arbitrage, par le ministre de la Transition écologique pour ce qui concerne la REP, ou bien en cours de traduction dans des textes réglementaires au ministère du Logement, pour ce qui est de l'accès au RGE par l'audit chantier et par la VAE.

Il a aussi donné une interview à M6.

[Tout savoir sur ARTUR.](#)



80 ANS

La cérémonie anniversaire des 80 ans de la CAPEB se prépare. Le Président a pu participer cette semaine à l'audition des agences sollicitées pour la refonte du logo.

U2P

Le Conseil Exécutif de l'U2P se tenait ce jeudi. Un point a été fait sur les rencontres avec les membres du Gouvernement, sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale et sur le projet de décret relatif au déblocage exceptionnel des plans d'épargne entreprise. Les premières réunions des négociations sur l'assurance chômage ont fait l'objet d'un compte rendu, tout comme les travaux des commissions de l'U2P (formation, social). Le Conseil Exécutif est par ailleurs revenu sur la journée des CPRIA du 10 décembre dernier avant d'évoquer les prochaines élections municipales et la question du code du travail numérique.

LOBBYING

Samedi, le Président Jean-Christophe Repon devait participer à une table ronde sur les difficultés des petites entreprises dans le cadre d'un colloque sur « Le néolibéralisme est-il compatible avec les petites entreprises ? » aux côtés du Président de la CNAMS, Laurent Munerot et de la députée Sophia Chikirou, ex-rapporteure du budget de l'Etat dédié à l'économie sociale et solidaire. Un événement organisé par l'Institut de la Boétie et ouvert par Jean-Luc Mélenchon.



RÉSEAU

→ LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DU RÉSEAU SE SONT RÉUNIS CE MARDI

Tous les Secrétaires généraux du Réseau étaient conviés ce mardi 20 janvier à la CAPEB nationale pour une journée d'échanges en présentiel. Après une première séquence d'informations et d'actualités, un rappel a été fait de l'objet du chantier 36 de CAP CAPEB qui porte sur l'élaboration des résolutions. Un retour sur l'action syndicale du 17 décembre dernier a permis de recueillir les enseignements que les uns et les autres tirent de cet épisode et de faire un état des lieux des discussions en cours avec les ministères et leurs services concernant MaPrimeRénov', le RGE, le parcours de travaux par étapes et la REP. Naturellement, et compte tenu de l'actualité politique, il a été question du

Projet de loi de finances et du Projet de loi de financement de la sécurité sociale et du sort réservé à nos propositions d'amendements dans ces deux textes budgétaires. Un point d'étape a par ailleurs été fait sur la mise en œuvre de la résolution relative au régime de la micro-entreprise puis le projet de campagne sur la représentativité a été évoqué. Un focus spécifique a été proposé aux participants sur les toutes prochaines élections municipales pour lesquels notre Réseau se mobilise. Une occasion de préciser les différentes modalités de sensibilisation des candidats et de porter à la connaissance de tous les projets et initiatives prises par les uns et les autres à ce sujet. Enfin

pour finir, l'après-midi a été consacrée à une réflexion collective et participative sur la manière de renforcer la collaboration et la coopération entre la CAPEB nationale et les CAPEB territoriales en mettant en évidence les points positifs et négatifs identifiés par les participants.

